

INDONÉSIE

Meurtre d'une militante en faveur des droits humains

Index AI : AISA 21/95/98

En Indonésie, le meurtre d'une militante bénévole en faveur des droits humains démontre la passivité des autorités du pays face aux menaces répétées adressées aux défenseurs des droits humains et aux témoins des actes de violence commis lors des émeutes de mai 1998, a déclaré aujourd'hui Amnesty International.

Martadinata, âgée de 18 ans, appartenait à une organisation non gouvernementale, la Tim Relawan (Équipe de bénévoles pour l'humanité), s'occupant de rassembler des informations sur les viols d'Indonésiennes d'origine chinoise commis au cours des troubles de mai 1998.

Le 9 octobre au soir, son père l'a retrouvée morte dans la maison familiale ; elle avait été égorgée et avait reçu des coups de couteau dans le ventre, le bras droit et la poitrine.

"Il est clair que l'absence de réaction face aux menaces visant les témoins et les militants en faveur des droits humains qui enquêtent sur les viols de mai 1998 ne fait qu'accroître leur vulnérabilité, déplore Amnesty International.

"La mort de Martadinata aurait pu être évitée si les autorités avaient su assurer sa protection, et si elles avaient enquêté sur les informations faisant état de menaces ou de manœuvres d'intimidation et condamné les attaques visant les membres de la minorité ethnique chinoise."

La police, qui a déjà arrêté un suspect, a déclaré que le motif du meurtre de Martadinata était le vol qualifié. Cependant, au vu des menaces dont sont victimes les membres de la Tim Relawan et leurs familles, d'autres hypothèses ne sont pas à exclure.

Amnesty International exhorte le gouvernement indonésien à prendre sans délai les mesures nécessaires afin de protéger la famille de Martadinata, ainsi que tout autre témoin ou militant en faveur des droits humains enquêtant sur les viols qui ont eu lieu en mai 1998 ; l'Organisation l'invite en outre à s'assurer que le meurtre de Martadinata fera l'objet d'une enquête exhaustive et impartiale.

D'autres membres de la Tim Relawan reçoivent régulièrement des menaces par téléphone ; une grenade a été envoyée par la poste au siège de l'organisation. Par ailleurs, un abri pour jeunes sans domicile, dirigé par le père Sandyawan, l'un des responsables de l'ONG, a été pris pour cible et plusieurs résidents ont été battus par un groupe de personnes venues protester contre les allégations de viol.

Non seulement le gouvernement n'a pas tenu compte des menaces ni des attaques, mais il les a encouragées en niant constamment l'existence de ces viols.

En septembre 1998, lors d'une rencontre avec le général Wiranto, commandant en chef des forces armées, Amnesty International avait invité les autorités indonésiennes à cesser de faire des déclarations tendancieuses concernant les viols et les émeutes. Cet appel n'a pas été entendu, puisque, dès le 4 octobre, le général Wiranto a de nouveau affirmé que les forces armées n'avaient trouvé aucune preuve confirmant que des viols avaient été commis lors des émeutes de mai 1998.

"En niant l'existence de ces viols, les autorités anticipent les résultats de l'enquête menée par l'équipe désignée par le gouvernement ; qui plus est, elles contribuent à faire des personnes qui dénoncent ces viols des cibles toutes désignées, poursuit Amnesty International.

"Dans un premier temps, la priorité immédiate pour le gouvernement du président Habibie doit être de protéger la famille de Martadinata, les membres de la Tim Relawan, ainsi que tous les témoins des événements de mai."

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFAI -

Les autorités indonésiennes doivent s'assurer que le meurtre de Martadinata fera l'objet d'une enquête exhaustive et impartiale et que les menaces proférées contre les témoins et les défenseurs des droits humains seront examinées sans délai par un organisme indépendant.

Informations générales

En juin 1998, la Tim Rclawan a publié un rapport faisant état de 168 femmes – dont la majeure partie appartenait à la minorité ethnique chinoise – violées ou victimes de sévices sexuels pendant les violentes émeutes du mois de mai. L'ONG a par ailleurs déclaré que ces viols avaient été organisés par des groupes soupçonnés d'être proches de l'armée.

Il maintes reprises, les autorités indonésiennes ont refusé de reconnaître que des viols avaient été commis au mois de mai. Cependant, cédant aux fortes pressions nationales et internationales, le président Habibie a chargé une mission d'enquête indépendante de mener des investigations sur les allégations de viols et autres actes de violence perpétrés au cours des émeutes. Cette mission, composée de membres de la Komnas HAM (Commission nationale des droits humains) et d'organisations non gouvernementales, a rassemblé des informations supplémentaires et recueilli des témoignages ; toutefois, elle a vu son travail entravé par les déclarations tendancieuses de certaines personnalités militaires.

La police a déjà procédé à l'arrestation d'un jeune homme de 22 ans, soupçonné d'être l'auteur du meurtre de Martadinata ; selon la police, l'homme portait des vêtements tachés de sang et des bijoux sans valeur qui auraient appartenu à la victime, d'où la conclusion qu'il s'agissait d'un vol qualifié. Cependant, les médias avaient déclaré à plusieurs reprises auparavant que rien n'avait été dérobé au domicile familial.

Les militants en faveur des droits humains se sont déclarés sceptiques quant au mobile du crime et pensent qu'il est avant tout lié aux activités de la Tim Rclawan. Martadinata et sa mère participaient en effet à la recherche d'éléments confirmant les allégations de viols.

La Komnas HAM a annoncé son intention d'enquêter sur le meurtre de Martadinata l